

RG 78 - AFFECTIONS PROVOQUÉES PAR LE CHLORURE DE SODIUM DANS LES MINES DE SEL ET LEURS DÉPENDANCES



Désignation des maladies	Liste indicative des principaux travaux susceptibles de provoquer les maladies
Lésions nasales : • Ulcérations • Perforations	Travaux exécutés au contact du sel pulvérulent
Ulcérations cutanées	Travaux exécutés au contact du sel pulvérulent ou au contact des saumures

Quelle est la nuisance ?

Les mines de sel sont des gisements de sel gemme (ou halite), essentiellement composé de chlorure de sodium (n° CAS 7647-14-5) communément appelé "sel".

Il ne fait pas l'objet d'une classification harmonisée mettant en évidence un caractère nocif.

Comment reconnaître l'affection ?

Etant donné qu'il y a plusieurs types de maladies, il y a plusieurs symptômes et plusieurs descriptions cliniques :

- **Ulcérations nasales** : Ce sont des brûlures chimiques par action caustique dues aux poussières de chlorure de sodium. Elles prennent la forme d'un ulcère indolore, à l'emporte pièce, qui envahit le cartilage et peut aller jusqu'à la perforation de la cloison nasale.
- **Ulcérations cutanées** : Cela concerne toute atteinte cutanée liée au contact du chlorure de sodium, qu'elle soit due à une irritation ou à une allergie. Elle prend la forme d'une ulcération qui évolue peu, très peu douloureuse, ronde ou ovale, à fond sanieux (qui suinte de la sanie, un liquide purulent) et entourée par un bourrelet dur. Elle peut évoluer au pire vers une infection ou un phlegmon (accumulation de pus).

Quelles sont les professions exposées ?

En France, il n'existe plus qu'une seule mine de sel en fonctionnement, située à Varangéville (Meurthe-et-Moselle). Les personnes exposées sont la quarantaine de mineurs de fond.

Comment prévenir l'affection ?

La prévention de la maladie s'effectue de deux façons, technique et médicale.

La première a pour but de limiter l'exposition autant que possible et au moins inférieure aux valeurs limites d'exposition professionnelles, si elles existent. Elle s'articule autour d'une bonne ventilation de la mine pour s'assurer que l'exposition est réduite, et par le port d'équipements de protection individuelle tels que des gants.

Une hygiène adéquate est également nécessaire en privilégiant notamment le lavage des mains, et il est possible d'utiliser de la crème hydratante pour éviter la sécheresse des mains.

La prévention médicale quant à elle, consiste en deux types d'examens médicaux :

- **Examen initial** : Il a pour but d'informer le travailleur du caractère alcalin et agressif des poussières de chlorure de sodium, ainsi que du risque d'irritation de la sphère ORL et cutanée
- **Examen périodique** : Il consiste en un interrogatoire et une rhinoscopie simple pour rechercher d'éventuelles lésions